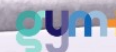


Photo



LES JEUNES DU CAPITALAT GYMNASTIQUE DEPUIS 1893

WEB : JEUNES-CAPITALAT-GYM.CLUB

f : JEUNES DU CAPITALAT GYMNASTIQUE - OFFICIEL

Cadre réservé au gestionnaire
Groupe d'entraînement :

Date du certificat médical
ou fiche médicale :

FICHE DE RÉ-INSCRIPTION – SAISON 2025/2026

Nom

Prénom

Né(e) le

Cadre réservé au gestionnaire

Adhésion : Réglée par :

Chèque(s) / le :

Espèces le :

Adresse du licencié :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email de contact :

Responsables légaux (pour les mineurs) :

☐ Mme / ☐ M.

Téléphone :

Email :

☐ Mme / ☐ M.

Téléphone :

Email :

Personne à prévenir sur les horaires d'entraînement en cas d'urgence :

☐ Mme / ☐ M.

Téléphone :

*Pour ne pas perturber l'attention des élèves et donc, pratiquer une meilleure pédagogie, nous demandons aux Parents de ne pas assister systématiquement aux entraînements. Les entraîneurs se tiennent à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires.
Merci de votre compréhension.*

Droit à l'image :

Des photos où paraît mon enfant peuvent être prises au cours des différentes manifestations auxquelles participe l'association ou organisées par elle. Je note que je ne suis pas obligé(e) de les acheter.

Ces photos peuvent être utilisées dans le cadre de la promotion des Jeunes du Capitalat. (Presse-book, affichage, site web etc.)

Vu et pris connaissance du règlement intérieur au verso :

Date :

Signature des Parents pour les mineurs ou du Titulaire pour les majeurs

(précédée de la mention manuscrite " lu et approuvé ")





WEB : JEUNES-CAPTALAT-GYM.CLUB

f : JEUNES DU CAPITALAT GYMNASTIQUE - OFFICIEL

Extraits du Règlement Intérieur affiché à l'entrée de la salle d'entraînement.

...

Article 3

L'Association a pour but la pratique de la gymnastique à tous niveaux :

- * Gymnastique du secteur loisir : baby gym ; école de gym ; adolescents.
- * Gymnastique du secteur compétition.
- * Trampoline - initiation
- * Gym pour adultes
- * Gym Santé
- * Handigym

Elle est tributaire du calendrier FFG et organise ses différentes activités en fonction de ce calendrier.

Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires pour les secteurs loisir et compétition.

...

Article 5

Les inscriptions se font à partir de juin de chaque année, la saison se terminant le 30 juin de l'année suivante.

Les licenciés ne pourront accéder à la salle d'entraînement que lorsque leur dossier sera rendu complet.

Ils s'engagent à suivre régulièrement les enseignements dispensés suivant les calendriers proposés par les éducateurs.

Les cours sont assurés pendant les périodes scolaires.

Article 6

La cotisation est annuelle. Elle comprend la licence, l'assurance et fonctionnement du club.

Elle n'inclut pas les stages vacances.

Toute année commencée sera due en entier.

Le montant est fixé à chaque rentrée et réglé à l'inscription. Des facilités de paiement peuvent être accordées sur demande à condition de régler le solde avant le 31 mars de la saison en cours.

Article 7

La composition des groupes gymniques est du ressort exclusif des responsables, de même que l'élaboration du calendrier des entraînements.

Article 8

Pour la sécurité de tous, **il est formellement interdit de monter sur les agrès sans l'autorisation et la présence d'un responsable.**

Tout gymnaste **se blessant au cours de l'entraînement doit en informer immédiatement son entraîneur. Le cas échéant il fournira, impérativement dans les trois jours, un certificat médical et fera une déclaration d'accident pour l'assurance.**

Passé ce délai, aucun recours ne pourra être introduit.

Pour des mesures d'hygiène et de préservation du sol, l'utilisation de chaussures de ville, ou toutes chaussures laissant des traces, est interdite à l'intérieur de la salle.

Article 9

Les Jeunes du Capitalat - Gymnastique, déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'échange de vêtements ou tout autre objet, dans la salle, les vestiaires ou au cours des déplacements. Les gymnastes restent seuls responsables de leurs affaires et de leur matériel.